Églises menacées de destruction: pourquoi pas un référendum local?

NEWSLETTER

Tous les jeudis, recevez le meilleur de l'actualité immobilière.

JE M'INSCRIS

L'association Patrimoine-Environnement propose le recours systématique au référendum dans les communes et villes concernées, afin de déterminer intelligemment un nouvel avenir.

Nos églises et nos chapelles font parties intégrantes de nos vies et nos villages. Elles ont traversé les siècles. Mais malheureusement, d'années en années, le nombre d'édifices en péril augmente de manière significative. On en compte désormais environ 400 en 2015, sur l'ensemble du territoire français. Il y a plusieurs raisons à cela.-Désertion des fidèles, vols et dégradations volontaires, manque d'entretien, coûts de restauration trop élevés...», précise l'association nationale Patrimoine-Environnement. Pour tenter de remédier à ce problème, les initiatives diffèrent.

Certains choisissent de se battre afin préserver ce patrimoine inestimable. D'autres optent pour la réaffectation des lieux ou la vente. Enfin, certains préfèrent la **démolition** pure et simple... souvent sans même consulter les habitants du village ou de la commune. C'est un fait: trop peu d'élus et propriétaires de lieux de culte jouent le jeu de la démocratie participative. Pourtant, depuis la Charte de l'environnement de 2005, la population a le droit de participer à l'élaboration des décisions qui affectent son environnement, précise l'association.

Réutiliser plutôt que détruire

Il y a d'ores et déjà des exemples concluants qui existent. Des exemples qui prouvent bien que la démolition n'est pas une bonne solution. «Dans les quelques communes où le peuple a été directement consulté, les votants ont majoritairement choisi la **restauration**», précise au *Figaro* Alain de La Breteche, président délégué de la Fédération Patrimoine-Environnement, nommé à la Commission nationale des secteurs sauvegardés. Une bonne nouvelle. Sauf que «les annonces immobilières mentionnant des travaux d'autres édifices sont actuellement en cours de **démolition** ou sur la sellette. D'où la nécessité de généraliser le référendum local* afin de trouver des alternatives constructives.

«Des réunions à ce sujet ont lieu un peu partout en France, explique Alain de La Breteche. Nous sommes en contact permanent avec des associations locales, et nous travaillons sur ce projet avec l'association des maires ruraux, ainsi que les évêques de France.» Il n'est pas rare que des chapelles ou églises soient mises en vente dans des petites annonces, publiées sur le web... **Un marché de la vente de ces biens atypiques a d'ailleurs commencé à émerger**. «Pour éviter les destructions d'églises, mieux vaut les habiter», titrait d'ailleurs à ce sujet *Le Figaro Immobilier* il y a quelques semaines.

L'essentiel reste d'éviter à tout prix la destruction. «Nous ne voyons aucun problème à ce qu'une église soit désacralisée. Tout dépend de ce en quoi elle sera transformée, et de l'utilisation qui en sera faite. Il faut que l'usage soit digne», insiste Alain de La Breteche. Par digne, il faut entendre bibliothèques, écoles, et autres lieux utiles pour la communauté. Mais pour cela, il faudrait qu'il y ait une vraie prise de conscience...

**Le référendum local est ouvert à toutes les collectivités territoriales depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 (art. 72-1 al. 2 de la Constitution). Il est encadré par les articles LO1112-1 s. du code général des collectivités territoriales. Le projet soumis à référendum local est adopté si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés. A défaut, il n'a qu'une valeur consultative.*

Service :

Retrouvez toutes les annonces immobilières avec Explorimmo

La rédaction vous conseille :

- Pour éviter les destructions d'églises, mieux vaut les habiter
- Une église 100% végétale, pleine de sérénité
- L'incroyable transformation d'une chapelle anglaise en loft

Quentin Périnel

journaliste | 66 abonnés | Suivre

Je parle de votre maison et de votre (ou/vie au bureau dans #openspace chaque matin à 6h52 sur Radio Classique.

Twitter @quentinperinel LinkedIn ici

Ses derniers articles

- Elle envoie son CV dans un coffre-fort avec un t...
- Le mur en mousse, nouvelle tendance dans l'h...
- Les hommes et femmes de ménage sont-ils de ...

Ces annonces peuvent vous intéresser avec Explorimmo

Fontenay-sous-Bois
Appartement
148 m² | 6 pièces | 3 chambres

Saint-maur-des-fosses
Maison
186 m² | 8 pièces | 5 chambres

Saint-maur-des-fosses
Appartement
57 m² | 3 pièces | 2 chambres

CONSULTER LES ANNONCES SIMILAIRES | RECHERCHER UN BIEN

A découvrir sur le web

Sponsorisés par Outbrain

Le Bernina Express, l'une des plus belles expériences alpines au monde
Suisse Tourisme

Loi Pinel : Arnaque ou pas ?
Impot et solutions

Connaissez-vous ces sites de rencontre ? Ce sont les mieux notés de France
Top Sites Rencontre

18 manières d'utiliser le Coca-Cola qui prouvent que vous ne devriez...
Tribunal Du Net

Comment financer votre résidence secondaire ?
Crédit Agricole e-Immobilier

5 inconvénients d'acheter une maison
topcing.fr

Cinéma : les secrets de la scène culte d'Elizabeth Taylor dans "Le...
Sunwear pour Eres

Défiscalisation : l'astuce des cadres pour effacer leurs impôts
Comprendre Choisir

Recommandés pour vous

Patrick Bruel : ses étonnantes confidences sur l'échec de sa carrière...
video.lefigaro.fr

COP21 : les images des heurts place de la République
video.lefigaro.fr

Linda de Suza : «J'ai honte pour les gens qui m'ont spoliée»
video.lefigaro.fr

François Hollande et Barack Obama dinent à l'Ambroisie
video.lefigaro.fr

Réagir à cet article

Pour commenter cet article, veuillez vous connecter avec votre compte Mon Figaro.

CONNEXION

PUBLICITE

107 commentaires

l'oeil13

Personnellement, étant politiquement très à droite, je ne devrais pas soutenir l'Eglise catholique romaine et son Pape très gauchiste.
Mais ce serait prendre le problème par le petit bout de la lorgnette.
La défense du patrimoine doit passer au dessus des ressentiments momentanés et personnels.
Tous les ans je donne mon obole à la restauration d'une petite église romane de Normandie.

Le 02/12/2015 à 13:02

Alerter | Répondre

michel domain

gaulois il faut réagir il faut sauver nos églises et notre culture
je pense que les prêtres doivent rencontrer les habitants chez eux et demander une participation pour sauver le patrimoine.
je veux que mes descendants trouvent une france catholique ou il fait bon vivre .
en ce moment nous vendons notre patrie aux musulmans .je pense que dans quelques jours le verdict donnera un nouvel espoir.

Le 30/11/2015 à 12:27

Lire la réponse à ce commentaire | Alerter | Répondre

France Fougère
Abonné

Voilà une présentation bien négative, qui ne correspond pas à la réalité car ce que je vois, ce que je lis, ce sont des articles sur une très belle, très grande et belle nouvelle église à Rennes, des églises toujours entretenues et réparées, de même que les statues, croix, calvaires, chapelles.
Cela en continu..
Les messes retransmises en direct par la télévision montrent des églises, basiliques... en parfait état.
Qui aurait intérêt à mettre des lieux de culte sur le marché immobilier ?

Le 30/11/2015 à 03:02

Alerter | Répondre

Grutzi930

Si l'on peut transformer ces églises en maisons de vacances pourquoi pas ? Bien entendu ça demande un investissement sévère pour être adapté au cadre mais je trouve ça très bien de le faire, c'est préférable à ces lieux voir transformées en mosquées, Elles ont un passé ancré dans les murs.

Le 30/11/2015 à 02:30

Lire les 2 réponses à ce commentaire | Alerter | Répondre

Mickey Lange

... et occuper l'espace en y installant de belles crèches toute l'année ?... bingo ! ça tombe bien, c'est fait pour ça.

Le 29/11/2015 à 21:42

Alerter | Répondre

Gael C

Pourquoi gaspiller de l'argent la-dedans ?

Le 29/11/2015 à 21:16

Alerter | Répondre

Mickey Lange

C'est ballot... quand on pense qu'il suffirait juste de les remplir pour assurer leur pérennité... et quand on pense encore que certains manqueraient (paraît-il) de lieux de culte..... bon, moi je dis ça....

Le 29/11/2015 à 21:13

Lire les 4 réponses à ce commentaire | Alerter | Répondre

jeannealu

Bonsoir,
laissez donc les églises et prenez l'initiative de quêtes chez les particuliers en faisant le porte à porte comme dans certains villages en particulier en Alsace !!
comme cela nous pouvons préserver le patrimoine catholique.....
à bon entendeur salut

Le 29/11/2015 à 20:34

Lire les 2 réponses à ce commentaire | Alerter | Répondre

Herminie

Par le passé, beaucoup d'édifices cultuels ont été détruits (abbataiale de Cluny, et bien d'autres), ou bien sérieusement abîmés et dévolus à d'autres destinations; il suffit de se promener dans des centres villes anciens ou dans la campagne et d'avoir l'œil un peu exercé pour reconnaître ici et là des chapelles désaffectées. Le sort des bâtiments cultuels actuellement à l'abandon dépend de plusieurs facteurs : qualité architectural, état du bâti, situation. Il est-être plus facile de trouver un nouvel usage à une église du XIXe siècle en style vitrail qu'à un petit bijou roman ou gothique perdu en plein champ. Et la plupart du temps, il ne s'agit pas de "petits bijoux" mais d'édifices très modestes et dans un état pitoyable, dont le terre soutient les murs. Les communes rurales sont probablement bien démunies face à ce genre de questions.

Le 29/11/2015 à 18:49

Lire les 3 réponses à ce commentaire | Alerter | Répondre

dom002001

* référendum * ?
un referendum sur la basilique de saint denis l'enverrait directe en tas de sable. ça en dit beaucoup sur le résultat de referendum dans toutes nos grandes villes.

Le 29/11/2015 à 18:47

Lire la réponse à ce commentaire | Alerter | Répondre